

Berney Associés

Charte du Réseau Alumni Berney Associés

1. Préambule

Le Réseau Alumni de Berney Associés rassemble les anciens collaborateurs ayant travaillé pendant au moins une année au sein d'une des entités du Groupe Berney Associés.

Créé pour maintenir et faire vivre les liens qui se sont construits au fil des expériences professionnelles partagées, le Réseau Alumni s'inscrit dans la continuité des relations humaines qui ont contribué, au fil des années, au développement et à l'identité du Groupe.

Parce qu'une expérience professionnelle ne se résume pas aux compétences acquises, mais aussi aux personnes rencontrées, aux relations nouées et aux expériences vécues ensemble, Berney Associés souhaite offrir à ses anciens collaborateurs la possibilité de rester en contact et de continuer à faire partie d'une communauté professionnelle et humaine au-delà de leur passage au sein du Groupe.

Rejoindre le Réseau Alumni, c'est prolonger ces liens, retrouver d'anciens collègues, élargir son réseau et continuer à partager expériences, idées et parcours dans un esprit de confiance et de convivialité.

La présente Charte définit les principes de fonctionnement du Réseau Alumni ainsi que les engagements réciproques de Berney Associés et des membres de la communauté.

2. Mission du Réseau Alumni

Le Réseau Alumni a pour mission de faire vivre une communauté active et durable autour de Berney Associés. À ce titre, il vise notamment à :

- maintenir un lien privilégié avec les anciens collaborateurs de Berney Associés ;
- favoriser les échanges entre Alumni ainsi qu'avec les collaborateurs actuels ;
- encourager le partage d'expériences, de parcours et de connaissances ;
- partager les actualités du Groupe et de ses entités ;
- proposer des rencontres, événements et contenus à valeur ajoutée pour la communauté.

Le Réseau Alumni constitue avant tout un espace d'échange, de partage et de convivialité. Il ne poursuit aucun objectif commercial.

3. Conditions d'adhésion

L'adhésion au Réseau Alumni est gratuite et repose exclusivement sur une démarche volontaire.

Peuvent rejoindre le Réseau Alumni les personnes ayant travaillé pendant au moins 12 mois au sein d'une des entités du Groupe Berney Associés, quel que soit leur type de contrat. Pour les sociétés ayant rejoint le Groupe, cette durée est calculée à compter de leur intégration au Groupe Berney Associés.

Le Réseau Alumni est également ouvert aux anciens collaborateurs ayant quitté le Groupe à l'occasion de leur départ à la retraite.

Berney Associés se réserve néanmoins le droit de refuser ou de retirer une adhésion dans des situations exceptionnelles lorsqu'elle estime que celle-ci est incompatible avec les valeurs, les intérêts ou le bon fonctionnement du Réseau Alumni.

Cette décision est prise de manière exceptionnelle et ne doit pas remettre en cause le principe général d'ouverture qui guide le Réseau Alumni.

4. Modalités d'inscription

L'inscription s'effectue exclusivement via le formulaire officiel du Réseau Alumni.

L'adhésion au Réseau Alumni devient effective dès lors que le formulaire d'inscription a été dûment complété et transmis, sous réserve du respect des conditions d'adhésion prévues à l'article 3 de la présente Charte.

Le membre s'engage à communiquer des informations exactes et à les mettre à jour en cas de changement en contactant l'adresse : alumni@berneyassocies.com.

5. Données personnelles

Les informations collectées dans le cadre de l'inscription sont utilisées exclusivement pour l'animation du Réseau Alumni.

Elles permettent notamment :

- d'adresser les newsletters ;
- d'envoyer les invitations aux événements ;
- de maintenir les coordonnées des membres à jour ;
- d'organiser les activités proposées par le Réseau Alumni.

Le traitement des données est effectué conformément à la législation suisse applicable en matière de protection des données (LPD).

Chaque membre peut à tout moment :

- demander à consulter les informations le concernant ;
- demander leur rectification ;
- retirer son consentement ;
- demander la suppression de ses données.

Ces demandes doivent être faites en contactant l'adresse : alumni@berneyassociés.com.

Les données personnelles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers à des fins commerciales.

6. Communication

Les membres du Réseau Alumni peuvent recevoir :

- la newsletter Alumni ;
- des invitations aux événements ;
- des informations relatives aux activités du Réseau Alumni ;
- des communications exceptionnelles en lien avec la communauté.

Chaque membre peut modifier ses préférences de communication ou se désinscrire à tout moment en envoyant un email à l'adresse : alumni@berneyassociés.com.

7. Participation aux événements Alumni

Le Réseau Alumni organise annuellement des rencontres destinées à favoriser les échanges entre ses membres.

La participation aux événements est facultative mais nécessite une inscription préalable.

8. Photographies et communication

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées lors des événements Alumni.

Elles peuvent être utilisées sur les supports de communication de Berney Associés (site internet, réseaux sociaux, newsletter, rapport annuel, etc.), sous réserve du refus de consentement recueillis lors de l'inscription.

Chaque membre peut retirer son consentement en envoyant un email à l'adresse : alumni@berneyassociés.com.

9. Engagement des membres

En rejoignant le Réseau Alumni, chaque membre s'engage à :

- respecter les autres membres de la communauté ;
- adopter un comportement conforme aux valeurs de Berney Associés ;
- préserver la confidentialité des informations qui pourraient être échangées dans le cadre des activités du Réseau Alumni ;
- ne pas utiliser le Réseau Alumni à des fins commerciales, de prospection ou de démarchage ;
- communiquer des informations exactes et les maintenir à jour.

Le Réseau Alumni repose sur la confiance, le respect et la bienveillance.

10. Gouvernance du Réseau Alumni

Le Réseau Alumni est placé sous la responsabilité de Berney Associés.

Berney Associates assure notamment :

- la gestion de la communauté ;
- l'organisation des événements ;
- la diffusion des communications ;
- la tenue de la base de données Alumni ;
- le respect de la présente Charte.

La gouvernance du Réseau Alumni pourra évoluer en fonction du développement de la communauté.

11. Suspension ou exclusion

Berney Associés se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à l'adhésion d'un membre en cas de non-respect des engagements prévus à l'article 9 de la présente Charte ou, plus généralement, lorsque son comportement est manifestement incompatible avec le bon fonctionnement ou l'esprit du Réseau Alumni.

Sauf urgence ou circonstances particulières, le membre concerné est informé directement des motifs de la décision.

12. Désinscription

Chaque membre peut quitter le Réseau Alumni à tout moment, sans justification en envoyant un email à l'adresse : alumni@berneyassocies.com.

La désinscription entraîne :

- l'arrêt des communications ;
- la suppression des données personnelles

13. Modification de la Charte

Berney Associés se réserve le droit de modifier la présente Charte afin de tenir compte des évolutions du Réseau Alumni, des exigences légales ou des besoins de la communauté.

Les membres seront informés de toute modification significative.